



Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de SAINTE-CONSORCE

Séance du mardi 5 décembre 2023

Délibération n° 2023-52

Nombre de membres :

En exercice : 19
Présents : 17
Pouvoirs : 1
Votants : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2023

Date d'affichage électronique de la convocation : 1^{er} décembre 2023

Secrétaire de Séance : Bertrand GAULÉ

Présents : Jean-Marc THIMONIER - Pascal DIDELET - Marylène CELLIER- Bertrand GAULÉ - Laurence PAGNON - Franck BAULAN - Odile BELIER COLLONGE - Nathalie ROUGEMONT - Emmanuel VINCENT – Serge FERRANDEZ – Yoann TRICAULT -- Magalie NEVEU - David OHANNESSIAN – Caroline VITAL - Charlotte PIERRAT - Thomas RIGAUD - Julie SABY

Absent(s) représenté(s) :

Vincent BRUN a donné pouvoir à Serge FERRANDEZ

Absent(s) : - Elisabeth SAGE

FINANCES – Décision Modificative n°3

Monsieur Pascal DIDELET, premier adjoint en charge des finances et des travaux informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir une Décision Modificative au budget 2023. Cette dernière est induite :

- En investissement, par la prise en compte des avenants validés sur le marché de rénovation énergétique et les crédits prévus pour la mise en place de la régulation du chauffage de la chaufferie bois.
- En fonctionnement, par l'augmentation de la budgétisation au SYDER et la demande faite par le SGC de Givors d'annuler des crédits en lien avec un remboursement de TVA datant de 2012.

Fonctionnement		BP	DM	BP+DM
22	Dépenses imprévues	53 000,00 €	-19 200,00 €	33 800,00 €
65548	Contribution au SYDER	59.569,90€	10 500,00 €	70 069,90 €
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	8 700,00 €	8 700,00 €
			0,00 €	

Investissement		BP	DM	BP+DM
20	Dépenses imprévues	77 671,04 €	-26 000,00 €	51 671,04 €
2111	Terrains nus	261 300,00 €	-250 000,00 €	11 300,00 €
2135	Instal. Gén. Agencements construc.	119 270,00 €	-50 000,00 €	69 270,00 €
2161	Œuvres et objets d'art	22 000,00 €	-22 000,00 €	0,00 €
2313	Constructions en cours	1 949 449,91 €	348 000,00 €	2 297 449,91 €
			0,00 €	

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

- Votants : 18 – suffrages exprimés : 18 - *Abstention* : 0 Pour : 18 – *Contre* : 0
- Approuve la Décision Modificative n°3 telle que présentée

Le Maire

Jean-Marc THIMONIER

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre Le Maire et le secrétaire de séance
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture
et sa publication sur le site internet de la commune*

